



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> MARS 2004

### ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> MARS 2004
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 16 FÉVRIER 2004
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 2004
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE FÉVRIER 2004
- 3.3 ÉLECTION MUNICIPALE 2002 : DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER AU CONSEIL MUNICIPAL, EXERCICE FINANCIER 2003-2004
- 3.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 25 FÉVRIER 2004
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 4.1 CONGRÈS DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, MODIFICATION APPORTÉE À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2004-2-094

## **5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION AFIN D'Y INCLURE LA TARIFICATION RELATIVE À LA PRATIQUE DU SOCCER
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 873–2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION AFIN D'Y INCLURE LA TARIFICATION RELATIVE AU SOCCER »
- 5.3 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-01-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C01-113, H01-165, CO4-422 ET H04-433
- 5.4 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876–01–2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-01-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C01-113, H01-165, CO4-422 ET H04-433 », LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE
- 5.5 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876–01–2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-01-2003 ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C01-113, H01-165, CO4-422 ET H04-433 »

## **6. RÈGLEMENTS**

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 882–2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT AUTORISANT LE PAIEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DU PROJET D'ENTENTE RELATIF AU PROJET DU CARREFOUR CHAMPÊTRE ET PRÉVOYANT UN EMPRUNT D'UNE SOMME DE SIX CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS DOLLARS (612 500 \$), À CETTE FIN »
- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 881–2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX.

## **7. AFFAIRES COURANTES**

### **7.1 TRÉSORERIE**

### **7.2 TRAVAUX PUBLICS**

7.2.1 ACQUISITION D'UNE SERVITUDE CONTRE UNE PARTIE DES LOTS 1025-21, CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE SHEFFORD, À DES FINS D'ÉGOUT PLUVIAL POUR LA RUE DES PATRIOTES

7.2.2 ACQUISITION D'UN DROIT DE SUPERFICIE ET D'UNE SERVITUDE SUR LE TERRAIN DE SKI BROMONT.COM POUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ENTRE LES RUES DE ROUVILLE ET DE L'ISLET

7.2.3 RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE BROMONT : MODIFICATIONS APPORTÉES À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2004-02-085

7.2.4 RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'AQUEDUC, RUES DES DEUX MONTAGNES, DE LÉVIS ET CHAMPLAIN

7.2.5 ACCEPTATION DE CONVENTION ENGAGEANT LES SIGNATAIRES À CÉDER UNE SERVITUDE À LA VILLE DE BROMONT POUR L'INSTALLATION D'UN ÉGOUT SANITAIRE RELIANT LE PROJET DOMICILIAIRE « LE CARRÉ DES PINS » AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

### **7.3 URBANISME**

7.3.1 DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À UNE PARTIE DU LOT 330-30 (151, RUE DE BAGOT) ET UNE PARTIE DU LOT 1944 (150, RUE CHAMPLAIN) DU CADASTRE DE BROMONT

### **7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX**

### **7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

### **7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.6.1 INSTALLATION D'UN PANNEAU « ATTENTION À NOS ENFANTS », RUE BELLEVUE

### **7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

7.7.1 HONORAIRES PROFESSIONNELS RELATIFS AU RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES IARD DE LA VILLE

7.7.2 NOM DE RUE DONNÉE À UNE NOUVELLE RUE CONSTRuite DANS LE PROJET DOMICILIAIRE SITUÉ À L'ARRIÈRE DU CENTRE ÉQUESTRE (LOT 117-4 ET 1965 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME)

## **8. DIVERS**

8.1 QUÉBEC MUNICIPAL : CAMPAGNE 2004

8.2 BRUNCH-BÉNÉFICE DE OASIS SANTÉ MENTALE GRANBY ET RÉGION

8.3 OFFRE D'ACHAT DU LOT 1879-2 DU CADASTRE DE BROME ET DU LOT 63-4 DU CADASTRE DE BROMONT, FAITE PAR ELECTEST

8.4 OFFRE D'ACHAT DU LOT 1879-3 DU CADASTRE DE BROME ET DU LOT 63-3 DU CADASTRE DE BROMONT, FAITE PAR PAVNAT

8.5 OFFRE D'ACHAT DES LOTS 1879-2 ET 1879-3 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME ET DES LOTS 63-4 ET 63-4 DU CADASTRE DE BROMONT, FAITE PAR CONSTRUCTION E. LAPLANTE ET CHARLES B. LAPOINTE EXCAVATION ET CONSTRUCTION

8.6 ÉPILEPSIE GRANBY ET RÉGION INC : MOIS DE MARS, MOIS DE L'ÉPILEPSIE

## **9. AFFAIRES DU PERSONNEL**

9.1 PERMANENCE DE MONSIEUR SYLVAIN D'AMOURS

9.2 PERMANENCE DE MADAME SANDY ROBITAILLE

9.3 PERMANENCE DE MADAME AMÉLIE BERNARD

9.4 EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN ASSAINISSEMENT DES EAUX

9.5 NOMINATION DE MONSIEUR JEAN BOURGEOIS AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE BROMONT

## **10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

10.1 DÉPÔT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2004-090 ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FARNHAM, INTITULÉE « ENTENTES-CONVENTIONS – POLITIQUE

D'ACCESSIBILITÉ RÉGIONALE EN LOISIRS – MANDAT À LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE »

- 10.2 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS DE L'EST TENUES LE 18 DÉCEMBRE 2003 ET LE 15 JANVIER 2004
- 10.3 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIF À UN PERMIS FAIT PAR CHEZ TABBY INC. AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX
- 10.4 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE : LA VILLE DE BROMONT PROPOSÉE POUR ÊTRE LA VILLE HÔTESSE POUR LA TENUE DU COLLOQUE 2006
- 10.5 DÉPÔT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2004-2-048 ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA INTITULÉE « SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE – ADOPTION D'UNE PROPOSITION D'OBJECTIFS RÉGIONAUX DE PROTECTION INCENDIE »
- 10.6 DÉPÔT DE LA LETTRE DE REMERCIEMENT DE MONSIEUR JEAN R. FABI, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CHAMPIONNAT JEUNES CAVALIERS DES AMÉRIQUES 2003

**11. VARIA**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.